

Le monde du travail en confinement : une enquête inédite

Contact presse

Marion DAVAUX
presse@ugict.cgt.fr
06 47 56 84 07

Un changement de braquet s'impose pour réussir le déconfinement

L'Ugict-CGT publie une enquête inédite qui offre le seul panorama complet sur les conditions de travail et d'exercice de la responsabilité professionnelle durant le confinement :

- **34 000** réponses de tous statuts et secteurs professionnels dont une majorité de non syndiqué·e·s, recueillies en ligne entre le 8 et le 24 avril
- **100** questions pour appréhender l'ensemble des situations, télétravail, travail en présentiel ou arrêt d'activité
- Un angle spécifique aux salarié·e·s en responsabilité pour recueillir la vision de l'encadrement
- Une enquête construite et analysée avec les statisticien·ne·s professionnel·le·s de la Dares et de la Drees du syndicat CGT des ministères sociaux pour garantir une démarche scientifique rigoureuse.

Cette enquête fait ressortir :

- **La diversité du vécu des salarié·e·s en fonction de leur catégorie** : le travail sur site concerne majoritairement les ouvriers/employés (61 %) tandis que 70 % télétravailleur·se·s sont cadres et professions intermédiaires.
- **Les risques majeurs auxquels sont exposé·e·s les salarié·e·s qui continuent à travailler sur site**. Une large majorité sont en contact avec du public et/ou avec de nombreux collègues et/ou avec des surfaces souillées, avec des facteurs de risque qui concernent davantage les ouvriers/employés et les femmes. Pourtant, 13 % des salarié·e·s qui ont continué à travailler en présentiel sont des personnes vulnérables et 26 % cohabitent avec des personnes vulnérables.
- **L'insuffisance flagrante des mesures de protection** : seul·e·s 21 % des salarié·e·s considèrent que les mesures de prévention sont totalement suffisantes pour les protéger. Dans le détail, 40 % des salarié·e·s disent n'avoir pas eu suffisamment de masques ou de gants, 63 % qu'il n'y avait pas de mesure d'éloignement immédiat pour toute personne malade et collègue en contact, 93 % qu'il n'y avait pas d'alternative à l'utilisation des transports en commun.
- **Alors que nombreux sont ceux qui l'ont payé de leur vie, ces risques auraient pu être limités** : 3 salarié·e·s sur 10 considèrent que leur activité n'est pas ou peu essentielle, 10% qu'elle aurait pu s'exercer en télétravail.
- **La mise en place d'un télétravail « en mode dégradé »** : un tiers des télétravailleurs n'ont pas été dotés par leur employeur en équipement informatique, près de 80 % ne disposent pas de droit à la déconnexion, 97 % n'ont pas d'équipement de travail ergonomique, un quart n'ont pas d'endroit ou s'isoler et un tiers, notamment les femmes, doit télétravailler tout en gardant les enfants.
- **...Qui génère d'importants risques psychosociaux** : 35 % des télétravailleurs se plaignent d'une anxiété inhabituelle et près de la moitié de douleurs physiques.
- **Une augmentation du temps et de la charge de travail**, notamment pour 40 % des encadrant·e·s.

UGICT-CGT Case 408, 263 rue de Paris, Montreuil Cedex

Tel : [01 55 82 83 40](tel:0155828340) / Fax : [01 55 82 83 33](tel:0155828333)

www.ugict.cgt.fr / ugict@cgt.fr

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :



- **Un bilan confirmé par l'encadrement** : interrogé sur les mesures mises en place par les employeurs, les encadrant·e·s ont confirmé les tendances données par les salarié·e·s directement concernés. 55 % considèrent que la poursuite d'activité en présentiel constitue un risque de contamination des salarié·e·s et de la population, 3 sur 10 que les activités en présentiel pourraient être limitées. Ainsi, près de 30 % indiquent que s'ils avaient disposé d'un droit d'alerte, de refus et de proposition alternative relatif à la situation sanitaire ou aux normes professionnelles, ils auraient été amenés à l'exercer depuis le début de la crise !
- **La surexposition des femmes** : davantage exposées aux risques car occupant les métiers en contact avec le public, 36 % des femmes ont subi une hausse de la charge de travail (contre 29 % des hommes) alors que la fermeture des écoles s'est traduite pour 43 % d'entre elles par plus de 4 h de tâches domestiques supplémentaires. Le confinement a été facteur de tensions pour 20 % des couples, et de violence pour 2 % des répondant·e·s.
- **Les salarié·e·s ont déjà payé la crise** : 55 % des cadres ont ou vont perdre des jours de RTT, 57 % des salarié·e·s en chômage partiel ont perdu des revenus, un tiers des salarié·e·s du privé considèrent que leur emploi est menacé.
- **Un rôle clé joué par les représentant·e·s du personnel** malgré le manque de moyens mis à leur disposition.

Cette enquête démontre l'urgence de changer de braquet pour réussir le déconfinement.

Protéger/tester/isoler... pour de vrai : Pas question que l'encadrement soit, comme aujourd'hui, sommé d'assurer la reprise de l'activité sans moyens et de se « débrouiller » quant aux mesures de sécurité ! Notre enquête démontre à quel point le "Protéger/Tester/Isoler" du premier ministre n'a pas été respecté durant le confinement, ce qui explique que le nombre de contamination ait continué à grimper...

Des négociations dans toutes les entreprises pour réguler le télétravail et faire appliquer le droit : prise en charge de tous les équipements et frais de connexion par les employeurs, droit à la déconnexion et respect du temps de travail, prévention des violences et protection des victimes.

Le droit à un arrêt rémunéré à 100 % pour tous les parents d'enfants de moins de 16 ans, y compris les télétravailleuse·s.

Un **droit d'alerte suspensif, d'information et d'alternative** pour permettre à l'encadrement d'exercer pleinement ses responsabilités et le renforcement des moyens des syndicats et représentant·e·s du personnel.

Des mesures immédiates contre la crise économique et sociale : abandon des réformes de l'assurance chômage et des retraites, protection de nos entreprises contre les faillites...

Montreuil, le 5 mai 2020